

Règles d'indexation

Indexation mode d'emploi

Le langage documentaire est composé :

- d'une **liste alphabétique permutée** comportant les descripteurs et leurs termes associés (voir aussi), ainsi que les non-descripteurs et les descripteurs auxquels ils renvoient (employer). Tous les descripteurs sont suivis de leurs champs lexicaux d'appartenance et des non-descripteurs qu'ils remplacent (employé pour).
- de **onze champs lexicaux de premier niveau** compris dans trois ensembles plus généraux. Chaque champ lexical principal peut inclure des champs de niveau inférieur dans lesquels descripteurs et non-descripteurs sont rangés par ordre alphabétique.

Il est nécessaire dans un premier temps de dresser une liste des sujets les plus importants abordés dans l'intrigue.

Il faut ensuite rechercher les descripteurs correspondant à ces sujets dans la liste alphabétique permutée.

Pour finir, on élargira la recherche en se reportant aux champs lexicaux correspondant aux premiers termes trouvés, afin de choisir les descripteurs les mieux appropriés. On préférera une indexation moyenne : " bateau " et " mer " pour " canoë ", " kayak ", " pirogue ", " navire ", " paquebot ", " océan ", " mer " (indexation profonde), ou " transport maritime " (indexation de surface).

On se demandera pour chaque œuvre s'il serait pertinent de la retrouver en formulant une équation de recherche portant sur les descripteurs utilisés lors de la dite indexation. La connaissance du fonds documentaire et du public semble dès lors fondamentale. Il est nécessaire, dans un premier temps de déterminer le genre de l'œuvre (cela est d'autant plus important que la structure des champs lexicaux découle partiellement des genres). Ensuite, et après lecture de l'ouvrage (lecture rapide plutôt qu'une simple lecture de la quatrième de couverture), il s'agira de déterminer quels sont les grands thèmes abordés dans l'histoire.

On peut décider de se **limiter** à un maximum d'environ une dizaine de **descripteurs** ; sans oublier que le but est de rapprocher des œuvres par leur contenu, et non de les caractériser comme s'il s'agissait de documentaires.

Il est intéressant **d'indexer les œuvres en langue étrangère**. Pour ne pas les séparer complètement des ouvrages en langue française (il serait possible de traduire les descripteurs), on peut préférer une indexation en français complétée d'un résumé dans la langue du document.

On doit être prudent lors du **traitement des bandes dessinées** : il n'y a aucun sens à indexer 20 volumes des aventures d'Alix avec les mêmes descripteurs (Rome, Antiquité...). Cette limitation n'est possible qu'a posteriori, quand on a une vue d'ensemble de la série ; l'indexation doit donc évoluer avec le fonds.

[Indexer une oeuvre en fonction de sa lecture](#)



Impression autorisée pour une utilisation non commerciale
© Nicolas Dompnier 38000 Grenoble 2001

